

Chapitre 21

LOI DE CRÉDITS POUR 2011-2012 (IMMOBILISATION)

(Sanctionnée le 1^{er} novembre 2010)

Considérant qu'il appert, du message de la commissaire et du budget des dépenses qui l'accompagne, que les montants indiqués à l'annexe de la présente loi sont nécessaires pour payer les dépenses en immobilisation du gouvernement du Nunavut afférentes à l'exercice se terminant le 31 mars 2012,

la commissaire du Nunavut, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative, édicte :

Définitions

1. Les définitions figurant à l'article 1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* s'appliquent à la présente loi.

Champ d'application

2. La présente loi s'applique à l'exercice se terminant le 31 mars 2012.

Crédits

3. (1) Il peut être engagé des dépenses, en conformité avec la *Loi sur la gestion des finances publiques*, aux fins et à concurrence des montants indiqués à l'annexe.

Plafond

(2) Le montant total des dépenses engagées sous le régime de la présente loi ne doit pas dépasser 122 476 000 \$.

Péremption des crédits non utilisés

4. Sous réserve des articles 36 et 37 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'autorisation que prévoit la présente loi d'engager des dépenses aux fins et à concurrence des montants indiqués à l'annexe expire le 31 mars 2012.

Inscription aux comptes publics

5. Les montants dépensés au titre de la présente loi doivent être inscrits aux comptes publics, en conformité avec les articles 72 et 73 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

ANNEXE

CRÉDITS AFFECTÉS À L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2012

CRÉDIT N° 2 : IMMOBILISATION

<u>POSTE</u> <u>N°</u>	<u>OBJET</u>	<u>MONTANT</u>
1.	Bureau de l'Assemblée législative	992 000 \$
2.	Finances	100 000
3.	Justice	3 450 000
4.	Culture, Langue, Aînés et Jeunesse	7 060 000
5.	Éducation	10 152 000
6.	Santé et Services sociaux	34 861 000
7.	Environnement	4 020 000
8.	Services communautaires et gouvernementaux	34 022 000
9.	Développement économique et Transports	3 925 000
10.	Société d'habitation du Nunavut	23 894 000
IMMOBILISATION : TOTAL		<u>122 476 000 \$</u>
CRÉDITS D'IMMOBILISATION : TOTAL		<u>122 476 000 \$</u>